

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES
GRENOBLE II

UER D'HISTOIRE ET HISTOIRE DES ARTS

BP 25 X - 38040 Grenoble-Cédex

Tél. (76) 44.82.18

Saint-Martin-d'Hères, le 9.10.1984

Jean MACHEU

Maître Assistant d'histoire Contemporaine
à Monsieur le Président
de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble
S/c de Monsieur le Directeur
de l'UER d'histoire et d'histoire des Arts

Monsieur le Président,

Je me permets de vous faire parvenir, aux fins
de transmission aux services du Ministère de l'Éducation
Nationale, une demande d'admission à la retraite,
à compter du 1^{er} octobre 1985.

Né le 6 octobre 1921, j'ai débuté en qualité de
professeur agrégé d'histoire au lycée Bugaud à Alger, à
la rentrée de 1946, avant d'exercer au lycée Champollion,
puis dans les classes préparatoires de l'École des Pupilles
de l'Air à Grenoble.

Nommé à l'Université, en qualité de Maître-
Assistant, le 1^{er} octobre 1961, la bienveillance de M.M.
JOBERT et QUÉRMONNE, m'a permis d'exercer
conjointement à l'Institut d'Études Politiques et
en Histoire. Ce double entricement m'a

constamment assuré de grandes satisfactions
professionnelles et un réel enrichissement, s'agissant
en particulier, en dénominateur de l'IEP ou en maître
d'histoire, de la direction, avec Pierre BROUÉ et
Hubert DESVAGES, de travaux de recherches sur le
mouvement ouvrier régional - s'agissant aussi d'expériences
pédagogiques, du stage des futurs administrateurs de
la République Algérienne en 1961-62, du Premier Cycle
Interdisciplinaire de l'Université, avec Bernard ANDREY, de
la mise à jour des enseignants du second degré, à l'antiquement
à l'École Normale d'Instituteurs - s'agissant enfin de la
mise en route d'enseignements nouveaux, comme
l'initiation à l'Histoire de la Nation du Tiers Monde,
avec mes collègues BONNIN et MARTINIÈRE.

C'est donc sans nostalgie que, le moment venu,
j'envisage une existence renouvelée et d'autres
activités -

J'ai ajouté qu'un premier dossier sur mes
droits à pension a été établi dès l'an dernier,
avec l'aide du Service du Personnel, et de la
Chancellerie des Universités, et vérifié par le Ministère.

Venille agréé, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués,

M. A.